



Formation continue subventionnée : Critères de contenu pour les offres portant sur des thèmes spécifiques

Le programme des cours doit préciser aussi bien les principes utilisés pour la conception de la formation (pour le groupe A) que les thèmes définis. La section de la formation professionnelle en école et de la formation continue (SFPFC) décide sur l'éligibilité aux subventions sur la base des pièces requises ainsi que des programmes des cours.

1 Groupe A

1.1 Principes régissant la conception

La conception et l'exécution des offres subventionnées relevant du groupe A obéissent aux principes suivants :

- **susciter la réflexion** : offrir un contenu ayant une structure et une orientation claires ; proposer une analyse active du contenu ; rendre compte de la situation ou de l'expérience personnelle des participants et participantes et la mettre en rapport avec le contenu du cours ;
- **exercer la lucidité** : encourager la compréhension de sa propre pensée, de ses actions et de son comportement ; sensibiliser aux processus de développement et de changement (personnels ou sociaux) ; proposer une analyse critique du thème ;
- **stimuler l'action** : développer la capacité à agir de manière responsable et active et à participer à la vie sociale (organisation commune) ; encourager la mise en pratique des connaissances ou aptitudes acquises ;
- **se référer à l'actualité** : aborder des thèmes sociaux, des défis ou des processus actuels ;
- **mettre en évidence les interactions** : considérer les faits et les situations en contexte ; prendre en compte les interactions multiples et la complexité d'une société et d'une vie en constante mutation ; thématiser les faits à partir de différentes perspectives ; encourager la pensée systématique.

1.2 Principes régissant le contenu

Un tel cours peut être proposé par une organisation indépendante de tout parti politique dont les responsables garantissent un traitement des thèmes et du contenu politiquement neutre et respectueux des genres.

Conformément à l'article 104, alinéa 1, lettre d de l'ordonnance du 9 novembre 2005 sur la formation professionnelle, la formation continue et l'orientation professionnelle (OFOP), les thèmes ci-après peuvent bénéficier de subventions.

A1 Questions liées au vieillissement, aux générations, à la jeunesse et à la famille

Le cours soutient les adultes dans leurs tâches d'encadrement (dans la mesure où ces tâches ne constituent pas le métier de l'adulte concerné) et les aide à organiser le quotidien lors de changements de situation.

Il est axé sur un ou plusieurs des thèmes suivants :

- conflits générationnels et passage d'une génération à une autre, p. ex. autonomie des personnes âgées au quotidien, gestion des problèmes parents–enfant–école ;
- éducation : phases de développement de l'enfance et de la jeunesse et leurs impacts sur les rôles parentaux (mère, père ou responsable éducatif) ;
- familles dans des situations particulières : p. ex. venue d'un enfant, structures familiales, séparation, etc.

A2 Compétences de base dans la gestion du quotidien (ménage, santé, consommation)

Le cours sert à acquérir les connaissances ou aptitudes essentielles pour

- tenir un ménage et prendre soin de soi, de sa famille ou de proches au quotidien (p. ex. planification et préparation des repas, entretien des vêtements, achats pertinents et gestion de ses besoins de consommation face à l'offre, protection des consommateurs et consommatrices) ;
- avoir un comportement sain au quotidien, y compris face aux exigences et au stress (p. ex. interactions alimentation - santé, comportement adéquat dans la vie de tous les jours, au travail, durant ses loisirs).

Peuvent également être abordés les problèmes personnels et sociaux dans l'organisation de sa vie quotidienne, la manière de se prendre en charge ou encore la gestion responsable des ressources.

A3 Conciliation du travail et de la vie privée (équilibre entre vie professionnelle et vie privée)

Le cours permet de comprendre les différents rôles sociaux et le cadre socio-économique actuel et de réfléchir à la répartition des tâches entre hommes et femmes dans la vie familiale et professionnelle et dans le bénévolat. Il accorde une place importante aux conséquences pratiques de ces rôles dans la vie quotidienne et professionnelle et aide à réaliser des modèles de travail et de vie égalitaires et partenaires.

A4 Evolution sociale et répercussions (technologie, économie, migration, valeurs et normes)

Les cours reflètent les chances et les risques de l'évolution sociale actuelle et ses répercussions sur l'organisation du quotidien. Il aide les participants et participantes à acquérir des compétences et des aptitudes leur permettant de faire face à un environnement changeant et d'y évoluer.

A5 Echange interculturel et identité culturelle en vue de l'intégration de l'individu dans la société et dans le monde du travail (art. 31 LFOP)

Le cours examine différents modes de vie, valeurs et traditions. Il montre comment ceux-ci influent sur la relation entre des personnes d'origines différentes. Il encourage la compréhension de ses propres origines culturelles et s'intéresse aux différences et similitudes entre les groupes, les régions et les générations. Le cours favorise l'ouverture, la compréhension et le respect mutuel. Il permet de rencontrer des personnes issues d'autres cultures.

A6 Communication, gestion des conflits

L'échange interpersonnel est au cœur du cours : savoir communiquer et/ou savoir faire face à l'agression et aux conflits. Le cours peut également porter sur la reconnaissance de ses propres préjugés et ennemis imaginaires et leur remise en cause. Différents modes de communication et d'action sont testés et analysés.

A7 Développement durable

Le cours traite des répercussions de l'action humaine pour les générations futures. Il analyse non seulement les interactions fondamentales entre l'économie, l'environnement et la société mais aussi leurs impacts sur l'organisation de notre quotidien (quelques mots-clés : énergie, matières premières, sécurité sociale, santé, Agenda 21 local, etc.). Au-delà de la réflexion, le cours s'intéresse aux actions de chaque personne et aux possibilités qui s'offrent à elle.

A8 Education politique et participation

Les cours mettent en lumière des thèmes politiques placés dans leur contexte actuel et historique. Ils contribuent à ce que les participants et participantes se perçoivent comme partie intégrante de notre société et assument activement leur rôle citoyen. Les participants et participantes apprennent à se servir d'instruments d'analyse politique, à cerner les interactions et à en tirer des conclusions pour agir de manière autonome.

2 Groupe B

B1 Formation continue pour les activités bénévoles

Le cours aide les bénévoles à accomplir leurs tâches de façon compétente. Il peut aborder des thèmes aussi variés que le travail au sein d'un comité, l'animation de séances ou d'assemblées, les relations publiques, la collecte de fonds, les finances d'une association, des fonctions d'encadrement (dans la mesure où ces tâches ne constituent pas le métier de l'adulte concerné-e), etc.

B2 Compétences fondamentales (basic skills) prévues par le plan d'études en vigueur pour l'école obligatoire

Mathématiques

Le cours permet à des adultes d'acquérir des connaissances et des aptitudes fondamentales en mathématiques. Les compétences fixées dans le « Cadre d'orientation compétences de base en mathématiques pour adultes » sont déterminantes.

A certaines conditions, les cours de mathématiques peuvent être subventionnés en tant que « formations destinées à un public spécifique » et recevoir ainsi des subventions plus élevées.

Informatique

Les cours permettent aux adultes d'acquérir des compétences et connaissances de base en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les compétences fixées dans le « Cadre d'orientation compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC) »¹ sont déterminantes :

- utiliser des appareils à commande numérique,
- utiliser Internet,
- communiquer grâce aux TIC,
- assurer sa propre sécurité lors de l'utilisation des TI,
- utiliser des prestations en ligne.

A certaines conditions, les cours d'informatique peuvent être subventionnés en tant que « formations destinées à un public spécifique » et recevoir ainsi des subventions plus élevées.

IMPORTANT : cela ne vaut pas pour les cours TIC qui concernent uniquement l'utilisation d'un logiciel ou d'une application (p. ex. Word, Excel, PowerPoint, Outlook, WhatsApp, distributeurs des transports publics). Ces cours sont subventionnés en tant que cours portant sur des thèmes spécifiques.

Langue seconde Français, Allemand A1-C1 CECR

Cours du niveau A1 jusqu'à C1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le programme doit préciser le niveau du cours.

Sous certaines conditions, les du niveau A1 jusqu'à B1 peuvent être soutenus en tant que formations destinées à un groupe cible et ainsi recevoir une subvention horaire plus élevée.

Langue étrangère locale A1-A2 CECR

Cours jusqu'au niveau A2 inclus selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le programme doit préciser le niveau du cours.

La durée d'un cours est de 24 heures (à 60 min) au minimum.

Langues :

- allemand dans la partie francophone du canton
- dialecte alémanique dans la partie francophone du canton
- français dans la partie germanophone du canton
- anglais

Mars 2026

Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, ,
Section de la formation professionnelle en école et de la formation continue | Formation continue,
Unité solutions transitoires & formation continue